

Consulter le programme

Préambule

L'histoire et la géographie au lycée

Des disciplines pour comprendre et agir

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Assurer la continuité des apprentissages

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire, fondements d'une culture scolaire commune, tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et des méthodes.

Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de jugement des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

Le programme développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques, qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs

(notamment l'enseignement moral et civique).

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être tout particulièrement travaillées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Connaître et se repérer

- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
- Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements.
- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.

Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre un événement ou une figure en perspective. • Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie. • Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique. • Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes. • Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.
S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> • Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. • Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier un questionnement historique et géographique. • Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. • Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. • Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. • Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

Histoire

L'enseignement de l'histoire au lycée

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui nourrissent son engagement et contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- l'acquisition d'un recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation des contenus du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui forment autant de points d'appui à la construction d'une vision large de l'histoire, de ses lieux et de ses acteurs, et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne », revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène les élèves aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le fil directeur est l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Grande Guerre alors que l'Europe est dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, mais bouleversée par des valeurs et des expériences politiques en partie héritées de la Révolution française.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des sujets d'étude

Chaque thème comprend une question obligatoire : le programme propose des axes pour la traiter. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période.

La question s'articule avec les notions indiquées qui sont un élément explicite et évaluable du programme. Deux sujets d'étude sont proposés. Le professeur choisit, en fonction de la problématique qu'il a déterminée ainsi que des appétences des élèves, celui qui lui semble le plus approprié pour étudier des notions et acquérir des connaissances relatives à la question obligatoire. Ces sujets d'étude permettent également d'initier les élèves au raisonnement historique, en inventoriant les contraintes et ressources des situations et des contextes en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut aller jusqu'à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites. Les sujets d'étude choisis peuvent être filés au fur et à mesure que la question obligatoire est traitée ou encore travaillés de manière continue, avant ou après la question obligatoire. Ils sont le support, en relation avec la question obligatoire, d'une partie des épreuves communes du contrôle continu.

Classe de première : « Construire une nation démocratique dans l'Europe des monarchies et des empires : la France de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale » (24 heures)

Ce programme est centré sur la France de la Révolution de 1789 à la Première Guerre mondiale. Il vise à montrer comment, dans une Europe dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, le pays, avec la Révolution française, pose les bases d'une conception nouvelle de la nation. Le pays connaît à la fois une modernisation progressive de sa société et de grandes oscillations politiques, qui cessent avec l'instauration de la Troisième République.

Le programme se clôt par l'étude de la Première Guerre mondiale, qui, avec la victoire des Alliés, débouche sur une tentative d'application générale du principe des nationalités.

Thème 1 : L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A - L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)</p> <p>B - Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo 	<p>Révolution nationale</p> <p>Souveraineté</p> <p>Égalité devant la loi</p> <p>Nation</p> <p>République</p> <p>Empire</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen...) ; la chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre ; la domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution ; le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe. <p>À partir de l'étude d'une journée révolutionnaire, on comprend la rupture des révolutionnaires avec l'Europe monarchique ainsi que le début d'une première expérience républicaine française marquée par les affrontements extérieurs et intérieurs.</p> <p>À partir de l'étude de la bataille de Waterloo et de ses protagonistes, les élèves appréhendent les motivations et l'ampleur de la coalition européenne monarchique qui empêche le retour de Napoléon.</p>

Thème 2 : Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A - Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire</p> <p>B - Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire • Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire 	<p>Démocratie</p> <p>Suffrage universel masculin</p> <p>Régime autoritaire</p> <p>Industrialisation</p> <p>Urbanisation</p> <p>Droit de grève</p>	<p>Ce chapitre vise à mettre en lien l'évolution politique de la France entre 1848 à 1870 et les bouleversements économiques et sociaux qu'elle connaît.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'affirmation des grands principes démocratiques et républicains en 1848 (instauration du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage) ; • la rupture de juin 1848 ; • la transformation de l'économie et de la société sous le Second Empire, régime autoritaire (industrialisation, urbanisation, essor du chemin de fer) ; • la chute du Second Empire en raison de la guerre franco-prussienne qui permet l'unité allemande. <p>Ce sujet d'étude vise à comprendre comment Victor Hugo est devenu l'une des références majeures des républicains en raison de son évolution politique sous la Deuxième République et de sa lutte de proscrit puis d'exilé volontaire contre le Second Empire.</p> <p>Ce sujet d'étude permet d'appréhender la notion d'industrialisation (sidérurgie, transports...) ainsi que le rôle économique et politique d'Eugène Schneider. En outre, les élèves appréhendent la transformation des formes et lieux de travail ainsi que leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles.</p>

Thème 3 : La Troisième République : un régime, un empire colonial (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A- La Troisième République avant 1914 : un régime, un empire colonial</p> <p>B - Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914 • Vivre à Alger au début du xx^e siècle 	<p>Démocratie</p> <p>République</p> <p>Libertés fondamentales</p> <p>Laïcité</p> <p>Antisémitisme</p> <p>Colonisation</p> <p>Société coloniale</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer que la France se dote d'un régime stable qui reprend et approfondit l'ensemble des principes de 1789. La Troisième République relance l'expansion d'un empire colonial. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le projet républicain liant affirmation des libertés fondamentales et volonté d'unifier la nation autour des valeurs de 1789 (symboles, lois scolaires...) ; • l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus ; • la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État ; • les rivalités coloniales des puissances européennes ; • les territoires de la colonisation et le fonctionnement des sociétés coloniales. <p>Selon l'entrée du <i>Nouveau dictionnaire de pédagogie</i> dirigé par Ferdinand Buisson, l'instruction des filles concerne « l'instruction primaire, secondaire et supérieure ». Les élèves sont également invités à se pencher sur la formation et le rôle républicain des institutrices. Les élèves s'intéressent aux différentes populations présentes dans la société d'une ville coloniale au statut de préfecture du département d'Alger. L'architecture, l'urbanisme, la toponymie ainsi que la caractérisation des différents quartiers et les relations entre les habitants peuvent être étudiés.</p>

Thème 4 : La Première Guerre mondiale et la fin des empires européens (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A - La Première Guerre</p>		<p>Ce chapitre vise à présenter les caractéristiques de la guerre, la fin des empires ainsi que la difficile construction de la paix.</p>

<p>mondiale bouleverse les sociétés et l'ordre européen B - Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Juillet- novembre 1916 : la bataille de la Somme • L'Autriche- Hongrie de 1914 au traité de Saint- Germain 	<p>Empire multinational Mobilisation Front Génocide Traité Diplomatie</p>	<p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques du conflit (guerre longue, pluralité des fronts et des terrains d'affrontement, guerre industrielle) ; • les différents aspects de la mondialisation du conflit (entrées en guerre, implication des empires coloniaux) ; • une guerre particulièrement meurtrière pour les combattants mais aussi les civils <p>(génocide arménien) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens. <p>Ce sujet d'étude permet de comprendre le fonctionnement de la Triple Entente et l'échelle mondiale de la guerre (mobilisation des soldats et de la main-d'œuvre en provenance des empires britannique et français ainsi que de la Chine). Les moyens d'offensive dans une guerre de position recourent à l'innovation technique (premiers chars d'assaut, premiers avions d'observation). Les élèves peuvent aussi mesurer le coût humain des combats, dont les traces et les lieux de mémoire marquent encore le paysage aujourd'hui.</p> <p>La double monarchie comprend un grand nombre de nationalités et joue un rôle décisif dans le déclenchement de la guerre. Sa défaite suivie de sa dislocation révèle les difficultés d'application du principe des nationalités qui a guidé les rédacteurs des traités de paix. Cet espace demeure ainsi une zone de tension.</p>
---	---	---